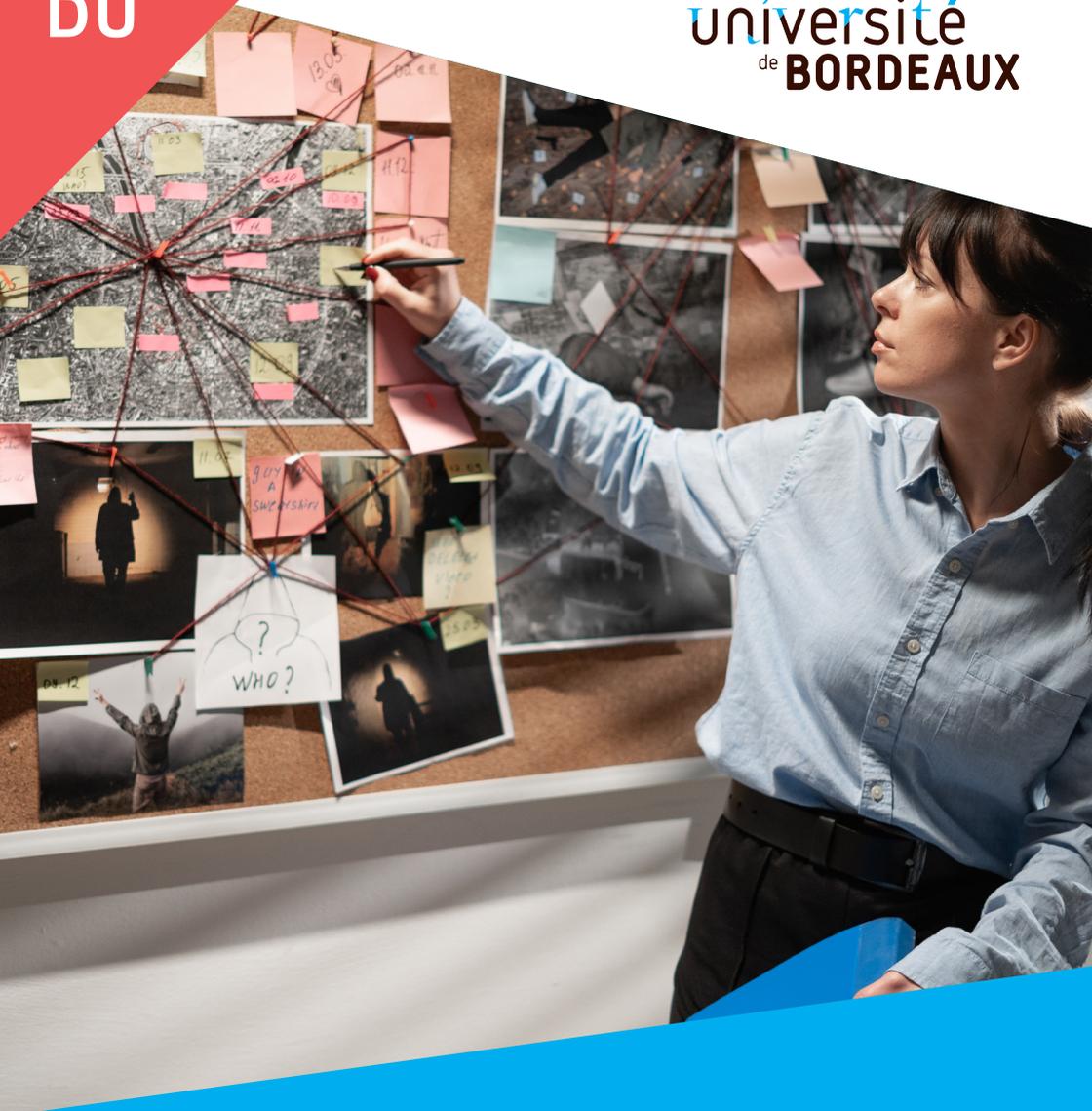


DU

université
de BORDEAUX



DU Certificat de sciences criminelles

Objectifs de la formation

Le certificat de sciences criminelles est un diplôme universitaire (DU). Il constitue un complément de formation en sciences criminelles, en criminologie et en matière pénale.

Sont étudiés les apports de la psychiatrie, de la psychopathologie (psychocriminologie) et de la sociologie (sociologie de la déviance et pratiques criminologiques) à la compréhension, à la prévention et au traitement du phénomène criminel au stade individuel, comme social dans une perspective diagnostique, préventive, stratégique, mais également générale et critique (criminologie générale, philosophie(s) et doctrines pénales, histoire du droit pénal).

La criminalistique est également étudiée en tant que science criminelle concourant

à la résolution des enquêtes et des affaires criminelles (police technique et scientifique, médecine légale, identification).

Certains aspects spécialisés et névralgiques de la justice pénale font partie de la formation en raison de leurs enjeux criminologiques forts (droit pénal des mineurs, droit de la peine).

Matières enseignées

1er semestre : 140 h

- Criminologie générale : 35 heures (cours mutualisé avec le Master droit pénal et sciences criminelles)
- Droit des mineurs : 35 heures (cours mutualisé, notamment avec le M1 droit pénal et sciences criminelles)
- Psychocriminologie (psychiatrie et psychopathologie des conduites déviantes) : 35 heures
- Sociologie de la déviance et pratiques criminologiques : 35 heures

2ème semestre : 126 heures

- Droit de la peine : 35 heures (cours mutualisé avec le M1 droit pénal et sciences criminelles)
- Criminalistique (médecine légale, 17 h 30 - police technique et scientifique, 17 h 30) : 35 heures
- Histoire du droit pénal : 35 heures
- Philosophie(s) et doctrines pénales : 21 heures (cours mutualisé avec le M2 Droit pénal approfondi)

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Diplôme universitaire

Mention

- › Certificat de sciences criminelles

Conditions d'accès

- › Peuvent accéder à la formation :
- › les titulaires d'une Licence/2^e année (ou ancien DEUG) dans les mentions suivantes : Droit, AES, Psychologie, Sociologie, Ethnologie, Anthropologie, Biologie, Médecine
- › les éducateurs spécialisés diplômés,
- › les officiers de police judiciaire,
- › les titulaires d'un diplôme ou titre jugé équivalent par la direction du diplôme, sur décision expresse.

Durée et rythme de la formation

- › Cours hebdomadaires sur les deux semestres d'enseignements prévus par le calendrier de la faculté de droit

Modalités particulières

- › Cours magistraux en présentiel – présence non obligatoire

Lieu de la formation

- › Campus Montesquieu

Volume horaire

- › 266 heures

Contrôle des connaissances

- › examens terminaux à l'issue de chaque semestre par matière enseignée (écrit d'une heure ou oral)

Nombre de places

- › Non limité

Frais d'inscription/de scolarité

- › En formation initiale : 350€
- › En formation initiale pour les étudiants inscrits admis dans l'un des masters Universités de Bordeaux, en première ou deuxième année :
 1. Master droit pénal et sciences criminelles, parcours Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme : 200 euros
 2. Master droit pénal et sciences criminelles, parcours Criminologie, 100 euros
- › En formation continue : 1000 € (financé par pôle emploi pour les stagiaires qui en relèvent)

Publics concernés

Le diplôme s'adresse notamment à ceux qui se destinent aux carrières de la Magistrature et du Barreau, de la Gendarmerie et de la Police, de la Médecine légale, de la police technique et scientifique et de l'expertise, aux fonctions de psychologue, d'éducateur, aux carrières de l'administration pénitentiaire ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Le diplôme constitue un complément de formation majeur pour les concours de catégorie A ou B dans ces secteurs. Il est ainsi ouvert aux titulaires d'une licence 2^e année (ou DEUG) validée, le Certificat pouvant être suivi durant leur 3^e année, durant leur master ou lors de leur année de préparation aux concours. Attention ! L'emploi du temps, dans la mesure du possible n'est spécialement aménagé que pour les étudiants des masters 1^{re} année de la mention Droit pénal et sciences criminelles. Les étudiants inscrits dans d'autres formations doivent s'organiser personnellement pour concilier leur double formation.

Infos pratiques

Lieu de la formation

Campus Montesquieu
Université de Bordeaux
Faculté de droit et science politique
Avenue Léon Duguit
CS 50057, 33608 Pessac cedex

Modalités d'inscription

- › Demande d'admission en ligne sur la plateforme eCandidat selon un calendrier affiché chaque année sur le site de la Faculté.

Contacts

Responsables de la formation

- › Marie-Cécile GUERIN
Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles
marie-cecile.guerin@u-bordeaux.fr

Scolarité de la faculté de droit et science politique

- › Camille CHASLE
camille.chasle@u-bordeaux.fr

Service formation continue

- › Nathalie BOURDON
formation.continue.dspeg@u-bordeaux.fr

Admission - Accueil de la scolarité

- › Céline PÉRÉ
celine.pere@u-bordeaux.fr

Période de candidature : 1er juillet au 22 août
[eCandidat](#)

En savoir +

www.u-bordeaux.fr/formation